



# Coût de plantation

*Un nouvel outil  
d'aide à la décision*

# COÛT DE PLANTATION

Qu'est-ce que l'outil « Coût de plantation » ?

L'outil établit une estimation du coût global de plantation, ainsi que les temps de travaux et les quantités de fournitures nécessaires, en fonction des choix techniques.

[Retrouvez l'outil sur l'Extranet BIVB](#)

**ÉVALUER LE COÛT DE SA PLANTATION**

NOM DE LA SIMULATION : MÂCONNAIS TYPE - NOUVELLE PLANTATION

Tableau de bord    Organisation de la parcelle    Organisation du palissage

Surface totale : 0,90 ha

**TABLEAU DE BORD**

Maint-d'oeuvre (plantation et pose du palissage)	17 %	6 125 €
Préparation de la parcelle	8 %	2 980 €
Conduite avant entrée en production	25 %	9 038 €
Fournitures	50 %	18 286 €

Coût total : 36 429 €/parcelle / 40 476 €/ha

Coût total hors conduite avant entrée en production : 27 391 €/parcelle / 30 435 €/ha

Coût annuel ramené sur 25 ans : 1 457 €/an

Détailer mes coûts de fournitures

Détailer mes coûts de main-d'oeuvre

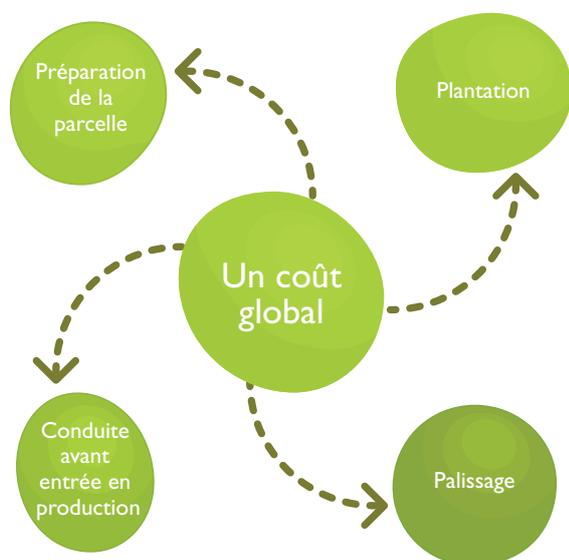
Détailer mes coûts de préparation de la parcelle

Détailer mes coûts de conduite avant entrée en production

+ Nouvelle simulation

☰ Mes simulations

✓ Valider ma simulation

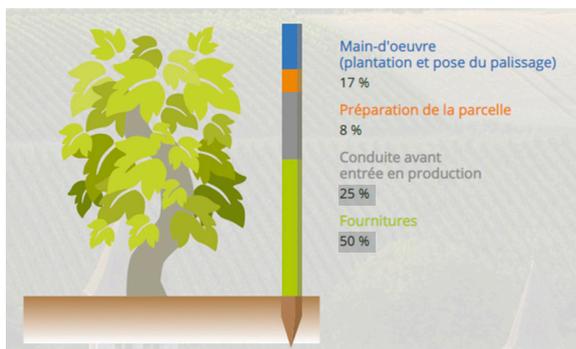
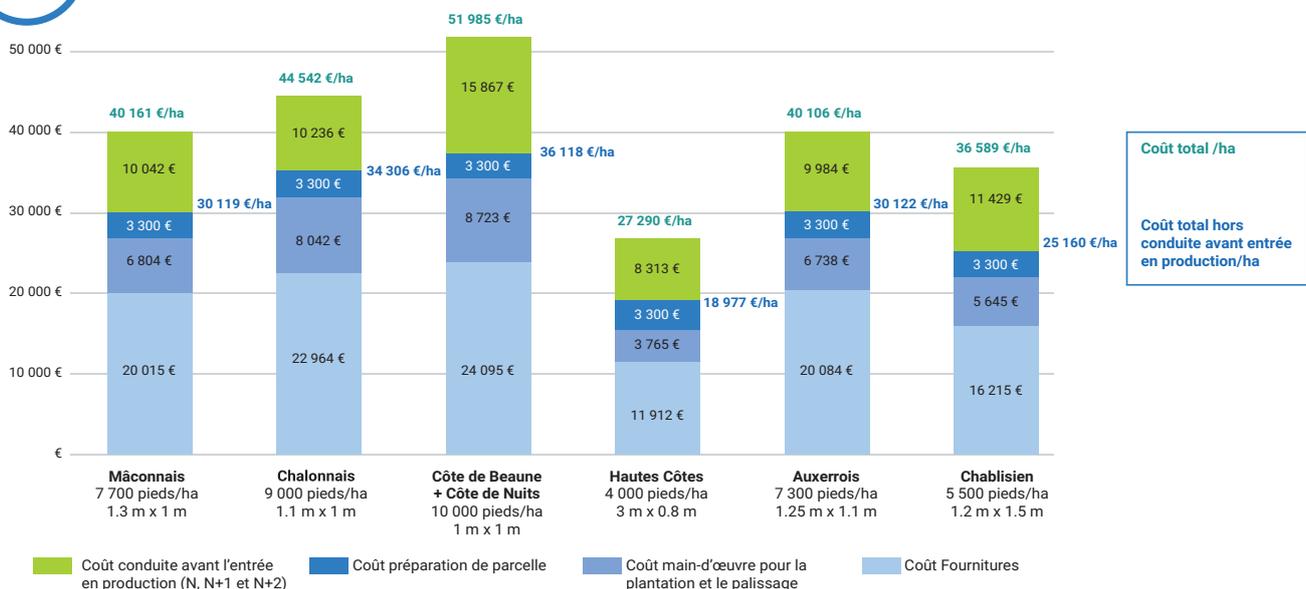


- **Des coûts de référence pour vous guider et vous situer**  
L'outil propose des **valeurs types** par défaut pour chaque possibilité (prix, temps de pose...) et offre la possibilité de personnaliser les données.
- **Une personnalisation selon les caractéristiques de votre domaine et votre parcelle**  
Dimensions, organisation du palissage, type de fournitures et de pose, mode de conduite avant entrée en production...
- **Plusieurs simulations possibles pour comparer et choisir**  
Evaluer l'impact pour accompagner les décisions.
- **Exportation et archivage des résultats pour de multiples utilisations**  
Discussions au sujet du projet de plantation avec les propriétaires ou copropriétaires, financement du projet avec la banque, choix techniques et leurs conséquences économiques, etc.

L'outil prend en compte les informations renseignées par l'utilisateur. Lors de sa prise de décisions, celui-ci doit également considérer d'autres paramètres propres à l'entreprise et pouvant impacter son choix.



## Coût de plantation par vignoble (en euros/hectare)



Coûts réalisés avec les données types d'écartement et de palissage de chaque vignoble, et un itinéraire technique type de conduite avant entrée en production.

- Coût moyen du vignoble bourguignon de 43 000 € / ha, avec de fortes disparités d'un vignoble à l'autre.
- Ces références, établies ici à partir de données types, seront affinées à l'avenir.

## Comparatif entre deux itinéraires de plantation et d'entretien du sol

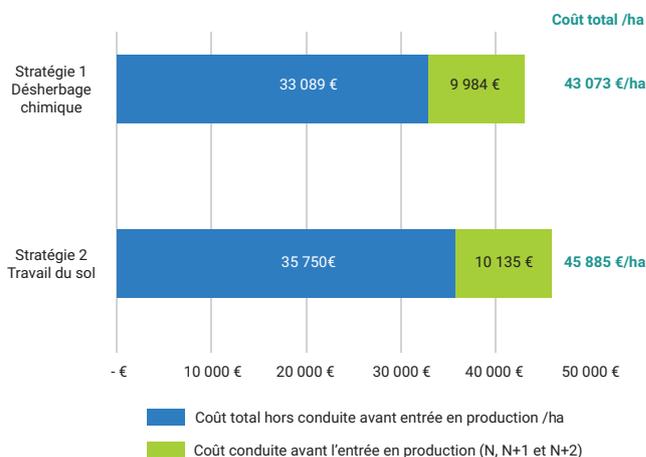
Pour illustrer l'impact des itinéraires de plantation et d'entretien du sol, un comparatif de deux stratégies sur l'itinéraire technique Auxerrois est présenté.

La stratégie 1 correspond à un itinéraire avec désherbage chimique. L'équipement se compose d'un bambou (0.15 €) et d'un cache de protection (0.30 €). L'itinéraire d'entretien du sol avant entrée en production est basé sur 1 passage de désherbage chimique et 2 passages de travail du sol.

La stratégie 2 correspond à un itinéraire avec travail du sol. L'équipement se compose de deux tuteurs (0.40 €/pièce) et il n'y a pas de cache de protection. L'itinéraire d'entretien du sol avant entrée en production est basé sur 3 passages de travail du sol.

Le différentiel sur l'investissement total de plantation entre les deux itinéraires est de 2 800 €/ha, soit 7 % de plus pour la deuxième stratégie, sans compter la différence de coût quand la vigne sera ensuite en production.

### Comparatif de deux itinéraires de plantation et d'entretien du sol, appliqué à l'Auxerrois



La réalisation d'une plantation de vignes est un véritable investissement, coûteux et consommateur de temps. Les choix réalisés à cette étape sont déterminants pour de nombreuses années (densité de plantation, type de matériel végétal, type de palissage...). Il existe pourtant, à ce jour, peu de données complètes sur les coûts réels de plantation.

Pour répondre à ce besoin, le Pôle Technique & Qualité et le Pôle Marchés & Développement du BIVB se sont associés pour élaborer un outil d'évaluation des coûts d'une plantation, avec la participation des Chambres d'agriculture. **Cet outil en ligne est disponible pour les professionnels sur l'Extranet BIVB.**



## L'anticipation : clef de la réussite

Les choix mis en œuvre à la plantation d'une parcelle auront des conséquences, positives ou négatives, pour les dizaines d'années de vie de la vigne et pour l'exploitation. L'attention portée à cette étape clef de la vie de la parcelle est fondamentale dans la lutte contre le dépérissement du vignoble. Il est recommandé d'anticiper une plantation au moins 3 ans à l'avance.

### • Anticiper le volet technique

Préparer une plantation, c'est **préparer sa parcelle**. Cela passe par une **période de repos du sol** pour ressourcer et assainir. Cela est primordial en cas de contamination par des pathogènes comme **le court-noué** : 7 ans dans l'idéal et **18 à 24 mois minimum**. Ôter un maximum de racines à l'arrachage permet de limiter la propagation du parasite. Semer des **plantes à effet nématicide** en jachère peut compléter la lutte.

Il est indispensable de **connaître sa parcelle**. L'**observation** de cette dernière, de **sa situation** ainsi que de **son précédent cultural** permet de déterminer l'hétérogénéité du terrain et ses particularités. La réalisation d'une analyse de terre est indispensable. **Un profil de sol** ou à défaut **un profil cultural** est un bon indicateur et permet de dégager des pistes d'amélioration ou de changement des pratiques.

Après l'exploitation de ces résultats et la définition des objectifs d'amélioration des propriétés physicochimiques de la parcelle, **l'apport de fumures et l'incorporation d'amendements organiques** peuvent être prévus. Ces travaux sont à réaliser **jusqu'à 6 mois** avant plantation et il faut rester vigilant aux **interactions possibles** entre les différents amendements.

Le **choix du matériel végétal** doit se faire au regard des caractéristiques de la parcelle et en cohérence avec les critères qualitatifs et économiques fixés. L'hétérogénéité de la parcelle peut rendre utiles des choix **de clones ou de porte-greffes différents selon les zones**.

Il est indispensable de commander les plants auprès de son pépiniériste **18 mois à l'avance** pour les plants traditionnels et **8 mois** pour les plants en pot. Les cahiers des charges de toutes les

AOC bourguignonnes imposent **l'utilisation de plants traités à l'eau chaude (TEC)**. L'achat des plants certifiés garantit la **qualité sanitaire du matériel végétal vis-à-vis des principales viroses**.

### • Anticiper le volet financier

**L'investissement dans une plantation est conséquent**. Loin d'être négligeable, il s'amortit sur le long terme. Les premières rentrées d'argent arrivent entre 3 et 5 ans après la plantation selon le mode de commercialisation. Partant de là, il semble dommage de prélever dans sa trésorerie pour autofinancer une telle dépense. **Mettre en place un financement adéquat paraît pertinent pour ne pas réduire inutilement la marge de manœuvre de l'entreprise.**

**L'utilisation de l'outil de calcul des coûts de plantation développé par le BIVB vous permet d'anticiper au mieux les dépenses à engager.**



### • Anticiper le volet administratif

Toute plantation, arrachage ou surgreffage de vigne doit faire l'objet **d'une déclaration auprès des Douanes**. Depuis janvier 2016 et l'abandon du régime des droits de plantation, pour planter, il faut obligatoirement **disposer d'une autorisation de plantation valide**, délivrée par FranceAgriMer (demandes d'autorisation sur le service en ligne Vitiplantation) :

- Les demandes de conversion de droits, de replantations et de replantations anticipées peuvent être déposées **tout au long de l'année**,
- Les demandes de plantations nouvelles doivent se faire au cours **des deux mois d'ouverture du service**, entre mars et mai selon les années.

La déclaration de plantation ou de replantation doit être complétée par la fourniture **d'un document attestant la livraison des plants de vigne, délivré par le pépiniériste.**



## Préparer la parcelle

Le bon enracinement de la jeune plantation passe par une préparation fine du sol. Un labour profond est à éviter car il **perturbe les horizons** et risque de **modifier les propriétés physico-chimiques** données lors de l'analyse de sol. On préférera des outils de type sous-soleuse ou ripper.

Pour finir, il faut émietter le sol afin de favoriser l'implantation des jeunes racines du plant, tout en évitant un trop grand nombre de passages pour ne pas tasser le sol.

Il est important de travailler le terrain en **conditions sèches**. De même, il ne faut pas hésiter à reporter le chantier si les conditions météorologiques ne s'y prêtent pas (pluie, froid, canicule, etc.).

L'aménagement de la parcelle permet de **limiter les risques de ruissellement et d'érosion** et de prévoir la circulation des engins avec **des tournières de taille suffisante**.



## Planter : les bonnes pratiques

La plantation de plants traditionnels se fait **entre février et mai**, selon les conditions climatiques. Pour les plants en pot, elle a lieu **entre mai et juillet**.

L'**acclimatation** des plants est la première étape du chantier. Ces derniers doivent être sortis de chambre froide **48 heures avant** pour une acclimatation tempérée (20-25°C à l'ombre). Une réhydratation de **24 heures** est conseillée, surtout en période chaude. Vérifier le bon état des plants est primordial. Le test dit du « **coup de pouce** » permet d'écarter rapidement les plants dont la soudure entre porte-greffe et greffon n'est pas suffisamment solide.

La **longueur des racines** varie selon le type de plantation. Il est déconseillé de laisser l'ensemble du chevelu racinaire. Les préconisations sont de laisser **4 à 5 cm** de racines pour favoriser l'exploration du sol.

Les plantations à la machine se développent. Plus rapide et efficace, et avec le développement du guidage GPS, la plantation à la machine est **compétitive**. Elle reste toutefois moins avantageuse, voire **impossible à mettre en œuvre, dans les parcelles en forte pente, aux sols très caillouteux ou à rangs courts**. La plantation en racines longues est à éviter dans le cas de la plantation à la machine.



Quel que soit le mode de plantation, il faut **éviter la formation de poches d'air**, qui risquent d'asphyxier les racines. Le pralinage des racines est une pratique qui peut limiter ce risque de dessèchement et de poches d'air.



Un **arrosage abondant** des plants le jour de la plantation est important. Le chantier ne se termine pas au soir de la plantation. En fonction des conditions de sol et météorologiques, **un ou plusieurs arrosages peuvent être nécessaires**.

Dans des conditions de sol difficiles, il faut rechercher des **solutions techniques** avec son conseiller.

L'**entretien mécanique** du sol évite la concurrence hydrique des adventices et oblige les jeunes racines à s'implanter en profondeur. Très sensibles aux maladies cryptogamiques, les jeunes plants doivent être **protégés au moins jusqu'à l'aoûtement** des rameaux. Un mauvais aoûtement mettrait en péril la reprise de la parcelle au printemps suivant.

Enfin, il faut prendre en compte le **temps d'installation de la parcelle** et éviter une entrée en production trop rapide et/ou trop importante.

Tous ces points de vigilance et bonnes pratiques minimiseront les risques de dépérissement de la parcelle.

COÛT DE

# PLANTATION

UN NOUVEL OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



## ■ COMPLANTER OU REPLANTER SA PARCELLE ? UN AUTRE OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Faire le bon choix entre complantation et replantation d'une parcelle donnée pour retrouver son potentiel de production est une question complexe.

Pour accompagner cette réflexion, un outil complémentaire à l'outil « coût de plantation » est mis à disposition des professionnels sur l'Extranet du BIVB depuis 2017 (en libre accès). Il permet de comparer les deux scénarii avec les données spécifiques de la parcelle et en



prenant en compte les multiples paramètres : perte de rendement due à la présence de complants, coût annuel de la pratique de complantation, manque à gagner lié à la période de non production en cas de replantation, coût d'investissement de la plantation, etc. Cet outil d'aide à la décision oriente le viticulteur vers la solution la plus favorable d'un point de vue économique.

*L'essentiel de la plantation :  
vidéo en 3 minutes*



PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB  
CITVB  
6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs - 21200 Beaune  
Tél. 03 80 26 23 74  
technique@bivb.com

PÔLE MARCHES ET DEVELOPPEMENT  
DU BIVB  
12 Boulevard Bretonnière  
21200 BEAUNE  
Tél. 03 80 25 04 80  
mathilde.fonteneau@bivb.com

Travail réalisé par le BIVB avec la collaboration des Chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Saône-et-Loire.



## BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne

